



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 4 juin 2021

Élections municipales et communautaires de Kani Keli

Le premier tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires de Kani Kéli se tiendra le 18 juillet 2021. En cas de deuxième tour, celui-ci aura lieu le 25 juillet 2021.

L'arrêté préfectoral portant convocation des électeurs et fixant les délais et modalités de dépôt des candidatures est consultable sur le site internet de la préfecture.

Le dépôt des candidatures, pour le premier tour, se fera sur rendez-vous à la Préfecture de Mayotte – DRCL – Bureau des élections les mercredi 30 juin et jeudi 1^{er} juillet de 8 h à 15 h.